Envoyé en préfecture le 20/05/2026
Reçu en préfecture le 20/05/2026
Publié le
ID : 022-212202121-20260520-DEL20260506-DE

MAIRIE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE PLOUËC-DU-TRIEUX

Séance du lundi 18 mai 2026
Date des convocations : 11 mai 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit mai à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX, Maire.

Etaient présents :

Vincent LE MEAUX	Nelly BOUTTERIN	Claude LE GUYADER
Jean-Luc LE PALANTON	Alain BIA	Christophe JEGOU
Marine DUPRE	René-Loïc ALIX	Lydie JACQUES
Alain BOUGET	Marie-Andrée DERRIENNIC	Kevin PAULIC
Josette FOULON	Sylvie DELHOMMEAU	

Sophie DELACOUR, absente et excusée, a donné procuration à Nelly BOUTTERIN

René-Loïc ALIX a été désigné secrétaire de séance.

DEL 2026-05-06 - Objet : Liste électorale – Désignation des membres de la commission

La loi 2025-444 du 21 mai 2025 visant à harmoniser le mode de scrutin aux élections municipales afin de garantir la vitalité démocratique, la cohésion municipale et la parité a modifié la composition des commissions de contrôle des listes électorales. Aussi dans les communes de plus et moins de 1000 habitants, la composition de la commission de contrôle des listes électorales dépend du nombre de listes élues au sein du conseil municipal.

D'autre part la durée du mandat des conseillers municipaux est maintenant alignée avec la durée des fonctions des membres des CLLE, en application de l'article R.7 du code électoral modifié par le décret n°2026-8 du 8 janvier 2026. Ainsi la composition de contrôle dans les communes comptant une liste est composée de :

- Un conseiller municipal de la commune ;
- Un délégué de l'administration désigné par le Préfet ;
- Un délégué désigné par le président du Tribunal Judiciaire.

Sur proposition de M. le Maire, le Conseil municipal **VALIDE** à l'unanimité la composition suivante :

• Conseiller municipal :	Titulaire : Claude LE GUYADER	Suppléant : Nelly BOUTTERIN
• Délégué de l'administration :	Titulaire : Brigitte FOURE	Suppléant : Yann LE DROUMAGUET
• Délégué Tribunal Judiciaire :	Titulaire : Catherine GALLOU	Suppléant : Xavier MICHOUX

Fait et délibéré, le lundi 18 Mai 2026.

Le Maire,

Vincent LE MEAUX

Le secrétaire de séance

René-Loïc ALIX